
ICANN71 | Forum de politiques virtuel – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et CPH
Lundi 21 juin 2021 – 22h00 à 23h30 CEST

FRANCO CARRASCO : Les membres du Conseil sont avec nous. Nous allons lancer l'enregistrement.

Bonjour à tous et bienvenue à cette réunion entre la chambre des parties contractantes et le Conseil d'Administration de l'ICANN.

Veillez noter que nous organisons cette réunion sous format de webinaire Zoom. Elle est réservée exclusivement pour la communication entre le CPH et les membres du Conseil d'Administration. Certains membres du groupe seront promus comme panelistes.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les panelistes, veuillez la main dans Zoom pour rejoindre la file de participation. Tous les panelistes sont mis en sourdine par défaut. Vous pouvez allumer votre micro lorsque vous avez la parole.

Avant de parler, assurez-vous que toutes vos notifications sonores sont désactivées et indiquez clairement votre nom et la langue dans laquelle vous parlerez si vous parlez dans une autre langue que l'anglais. N'oubliez pas de parler lentement pour les scribes et les interprètes.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

N'oubliez pas que le Conseil n'écouterá les questions que de l'unité constitutive avec laquelle ils sont en réunion aujourd'hui, donc la partie Q & R sera désactivée.

L'interprétation pendant cette session inclura l'anglais, l'espagnol, le français, l'arabe et le russe. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous souhaitez écouter.

Pour tous les participants à cette réunion, vous pouvez envoyer vos commentaires dans le chat. Pour ce faire, veuillez utiliser le menu déroulant dans la fenêtre du chat et sélectionnez « Répondre à tous les panelistes et participants ». Tout le monde verra vos commentaires.

Notez que les discussions privées ne sont pas possibles dans les webinaires Zoom sauf pour les panelistes. Par conséquent, tout message envoyé par un paneliste ou par un participant sera également vu par tous les autres hôtes, co-hôtes et panelistes.

Cette séance sera transcrite en temps réel automatiquement. Vous pouvez la visualiser en cliquant sur le bouton « Sous-titrage » dans la barre d'outils du webinaire. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité.

Enfin, nous vous demandons de respecter les normes de comportement de l'ICANN qui sont postées dans le chat.

Ceci étant, je passe maintenant la parole à Maarten Botterman, président du Conseil d'Administration.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup.

Bienvenue à tous, bienvenue à nos invités de la chambre des parties contractantes. Cette semaine est très importante pour nous. Nous avons hâte d'avoir cette conversation avec vous sur des sujets particulièrement importants, d'en débattre avec vous de manière ouverte. Et vous verrez bien que nous n'avons pas toutes réponses nous non plus, mais je pense qu'ensemble, nous souhaitons obtenir les mêmes résultats puisque réellement, nous prenons en compte ce que dit la communauté, dans ce cas la chambre des parties contractantes.

Je serai très heureux d'écouter le point que vous avez à nous faire, de vous écouter. Ce n'est pas simplement nous qui allons être entendus. Je vais donc demander à Becky de modérer cette séance puisqu'elle le fait si bien. Becky

BECKY BURR : Merci.

Bonjour à tous. Et félicitations, vous avez tous survécus à l'ICANN71. Il paraît que cette semaine, ce n'est plus la semaine de l'ICANN, donc quoi qu'il en soit, je suis très heureuse d'être avec vous pour pouvoir discuter de différentes thématiques qui vous intéressent. Je ne sais pas qui de votre côté va modérer. Je vois que vous nous avez envoyé les questions, donc je vous laisser gérer. Allez-y.

SAM DEMETRIOU : Merci beaucoup Becky.

Je suis la présidente du groupe des opérateurs de registre. J'espère que vous m'entendez bien. Je vais présider ou modérer cette séance avec ma collègue de mon point de vue. Je vais simplement débiter en vous disant que suite à toutes ces réunions en ligne que nous venons d'avoir, je sais que le Conseil d'Administration a également eu une réunion avant celle-ci, nous avons donc tous énormément déjà travaillé, mais nous espérons que pendant cette réunion, nous pourrons tout simplement discuter sans être trop officiel et passer en revue ces différents sujets que nous avons suggérés.

Nous sommes en format webinaire comme vous le savez, mais tous les participants ont la possibilité de lever la main et nous avons la possibilité de leur donner la parole et de mettre en marche leur micro. Donc même si certains membres sont panelistes maintenant et peuvent simplement parler, les autres membres peuvent aussi participer s'ils le souhaitent.

Ashley, vous voulez peut-être ajouter quelque chose ?

ASHLEY HEINEMAN : Je n'ai pas grand-chose à ajouter, si ce n'est de dire simplement que je suis contente de vous revoir tous suite à la semaine ICANN71. Donc c'est bon, nous pouvons tout simplement démarrer.

SAM DEMETRIOU :

Merci Ashley.

Par rapport au premier sujet par rapport à l'avenir des réunions de l'ICANN, nous avons commencé à réfléchir à ce sujet bien sûr avant le début de la réunion de l'ICANN et nous savions à ce moment-là qu'il y aurait cette séance sur l'avenir après la pandémie. Nous savions également que l'ICANN était en cours de distribution d'un questionnaire.

Mais personnellement, ce qui m'a vraiment surpris, c'est que ce n'était pas le sujet d'une séance mais que finalement, tout le monde en a parlé pendant toute la semaine. Donc maintenant que nous avons pu un petit peu dépasser cette étape suite à ce forum public, vous avez également pu passer en revue les résultats du questionnaire, nous pouvons maintenant peut-être voir un petit peu ce que vous en pensez au niveau du Conseil, qu'est-ce que qui a bien fonctionné, qu'est-ce qu'il faut changer, ce que vous pensez en termes d'étapes suivantes.

De toute évidence, nous n'avons pas besoin d'une réponse définitive, nous savons très bien que le Conseil prendra cette décision je crois au mois de juillet, mais on veut simplement avoir un petit peu vos réactions à ce que vous avez entendu la semaine passée et dans le questionnaire et nous pourrons ensuite voir comment nous procédons.

BECKY BURR :

Maarten, vous voulez commencer ?

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, tout à fait.

En fait, nous n'avons pas beaucoup plus d'informations que ce que nous vous avons dit jeudi lors de la séance publique. De toute évidence, les gens ont hâte réellement de revenir à la normale et en même temps, ils sont préoccupés des risques possibles. Ils se posent la question de savoir également si toutes les régions pourront participer. Toutes ces questions, il faut y réfléchir.

Si vous regardez le questionnaire, je crois qu'il reflète clairement les différents intérêts. Est-ce que vous pensez que c'est important de revenir en présence ? En général, les gens disent qu'ils reviendraient si c'est possible. Honnêtement, la réaction que j'aurais serait exactement la même.

Après, non seulement nous sommes responsables de nous-mêmes, mais nous devons prendre cette décision en réfléchissant à la question de l'AGM. Est-ce que c'est le bon moment de la faire à Seattle ? Et cela, nous n'avons pas la réponse.

Nous savons que les gens souhaiteraient revenir en présentiel lorsque c'est possible et je crois qu'il y a un certain nombre de facteurs à prendre en compte pour savoir si c'est réellement possible. Est-ce que les douanes laisseront rentrer les gens dans le pays ? Nous savons que toutes ces choses-là ne sont pas encore définies. Cela peut changer. Quelle sera l'évolution de la pandémie ? Il y a en fait encore beaucoup d'incertitudes.

Et nous savons également qu'il y a des choses que nous avons apprises un an et demi qui rendent possible la participation à distance des gens. Cela aussi fait partie de l'avenir des réunions. Les réunions hybrides vont démarrer, que ce soit à Seattle ou plus tard. Ce qui est important aussi, c'est que de plus en plus, il y aura cette égalité à prendre en compte.

Il y a eu des discussions sur certains malentendus. Comment sécuriser les réunions toujours été un point important pour toutes nos réunions. Cela l'a toujours été et ce l'est d'autant plus maintenant.

À un moment, nous nous retrouverons en présentiel, c'est clair. Et en ce qui concerne le présentiel hybride en octobre, nous ne savons pas encore. Ce serait très bien, c'est clair, mais ce n'est pas encore sûr. Mais en tout cas, nous souhaitons aussi entendre ce que vous avez à dire là-dessus.

Je ne peux pas vous dire autre chose pour l'instant

BECKY BURR :

Par rapport à cela, j'aimerais ajouter que j'ai été frappée par la réponse qui était finalement « Oui, on aimerait bien se retrouver en présentiel. » Mais il y avait également un certain nombre de préoccupations, pas simplement sur la question de savoir comment arriver à Seattle ou aux États-Unis, mais également par rapport à la question de l'inégalité de la distribution des vaccins sur l'ensemble de la planète et ce que cela signifie. Comme Maarten l'a dit, la réponse, c'est que si on pose la question comme cela, tout le monde préfère

une réunion en personne plutôt qu'une réunion hybride. Mais il reste quand même des questions qui n'ont pas trouvé de réponse. Donc nous aimerions bien savoir ce que vous avez à dire là-dessus.

Mon sentiment, ce que je retire de l'écoute de cette séance, c'est que du côté de la chambre des parties contractantes, il était assez clair que vous préféreriez une réunion en présentiel hybride si c'était possible – en tout cas, c'est ce que j'ai retenu. Donc nous pouvons peut-être y réfléchir.

Oui, allez-y Ashley.

ASHLEY HEINEMAN :

Je serai honnête. Je dirais que cela me manque, cela fait très longtemps que je n'ai pas pris l'avion. Mais il y a un certain sentiment qui existe quand même. Est-ce que vous voulez revenir au présentiel absolument ? Oui. Et je crois que plus on y réfléchit, plus on voit la réalité de ce que cela implique, des coûts que cela implique, de la difficulté qui existe, par exemple les différents protocoles à mettre en place. Mais j'espère que rien ne vous donnera l'impression qu'on ne veut pas revenir en présentiel. Je crois que le diable est dans les détails et voilà comment nous pouvons répondre un petit peu à cette question.

BECKY BURR :

Oui, en effet, les détails vont beaucoup compter pour ce type de réunion hybride et ce sera beaucoup plus complexe. Nos réunions sont toujours un petit peu hybrides puisqu'il y a toujours une

participation à distance. Mais une véritable réunion hybride, ce sera très complexe. Au niveau des interactions, c'est totalement différent. C'est des défis à relever et Ashley a réfléchi à cela, il y a eu déjà beaucoup d'améliorations pour nos réunions à distance à l'ICANN. Mais je crois qu'on doit encore beaucoup travailler pour pouvoir arriver à mener ce type de réunions hybrides.

Franchement, je pense que dans de nombreux cas – c'est mon impression en tout cas –, lorsqu'on a une participation à distance facilitée, lorsqu'il y a une planification qui est faite dans ce sens et lorsque nous avons nos réunions présentielles, nous avons des interactions différentes, mais on sait maintenant qu'il y aura peut-être la moitié, le tiers des participants de la communauté qui ne seront pas là en présentiel et qui ne pourront pas venir. Il y aura donc des interactions à distance. Ce ne sera pas seulement de prendre le temps pour répondre aux questions des participants à distance. On pourrait dire qu'une question sur trois viendra de la participation à distance, mais cela ira beaucoup plus loin que cela si on veut être véritablement significatif pour la participation à distance.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, on a l'habitude d'avoir des journées de huit heures, neuf heures. Mais imaginez un petit peu, c'est difficile pour les personnes qui ne sont pas dans la salle de participer à distance pendant de très longues journées. Donc c'est quelque chose à prendre en compte également. Les personnes qui ne pourront pas se déplacer doivent avoir un accès au même niveau et c'est difficile de trouver l'équilibre pour cela.

SAM DEMETRIOU : Je crois que vous avez raison. Des questions comme comment structurer les journées, couper peut-être les journées en petites parties, en séances de longueurs différentes, par exemple pour les séances plénières ; cela va être différent. Pour un petit groupe de 15 personnes, cela va être une situation différente également. Donc il y a beaucoup de questions qui vont se poser et auxquelles on doit répondre pour une réunion hybride.

Pour votre édification, jeudi dernier, ce que j'ai entendu de la part des bureaux d'enregistrement, c'est qu'on doit commencer à réfléchir à revenir au présentiel, il y a une demande forte pour cela. On sait également qu'il y a des difficultés logistiques d'ici l'ICANN72 possiblement à Seattle. Mais ce sera une bonne opportunité de commencer à vraiment résoudre ces problèmes. Donc aucune réunion de l'ICANN n'est parfaite. Et on doit commencer à organiser dès maintenant la prochaine réunion.

Je vois une main de levée. Je vais donner la parole, à moins que Becky veule rebondir sur quelque chose.

BECKY BURR : Non, je ne vois pas d'autre main. J'ai simplement vu cela dans le chat. Kurt.

KURT PRITZ : Oui, merci.

Je ne suis pas d'accord avec Volker. Je regarde l'impact négatif des décisions parfois. J'ai écouté cette séance et je pense que si en octobre on n'a pas de réunion en présentiel, on sera très déçus. Et si on a une réunion en présentiel, il y a des personnes qui seront très mécontentes également, parce que tout le monde va vouloir venir et il y a des personnes qui ne pourront tout simplement pas se déplacer. Donc peut-être que c'était une minorité de personnes qui vont participer à l'enquête, mais il y a des personnes qui doivent vraiment rester dans la communauté de l'ICANN et qui parfois proviennent de région plus éloignée. Si on pense aux avantages du modèle multipartite, avoir une réunion qui va mettre de côté certaines personnes, ce n'est peut-être pas très positif.

C'est un point de vue peut-être de la chambre des parties contractantes : s'il n'y a pas de réunion en présentiel, je pense qu'on pourrait peut-être avoir une réunion avec les bureaux d'enregistrement, les registres comme on l'avait de par le passé, avec le personnel également. On pourrait se réunir avec ce type de groupe si on ne peut pas se retrouver en présentiel.

ASHLEY HEINEMAN :

Je note en effet que c'est les États-Unis. Pour le moment, il y a encore beaucoup de restrictions de voyage. Mais je pense que très rapidement, cela va beaucoup s'ouvrir durant l'été et au début de l'automne.

Mais la question que je voulais soulever : quelles sont les possibilités de commencer avec une réunion de la chambre des parties

contractantes en reconnaissant que ce sera difficile pour toutes les parties prenantes ? Mais commencez avec nous, avec la chambre des parties contractantes pour faire un test avec nous pour qu'on se réunisse une nouvelle fois et qu'on essaie de se réunir d'ici là.

BECKY BURR :

Écoutez, je pense que c'est une idée intéressante que vous soulevez, que la chambre des parties contractantes se retrouve et qu'il y ait une certaine uniformité, un groupe comme le vôtre qui se retrouve. Mais Kurt le disait, il y a des personnes qui vont être très mécontentes si on a uniquement la chambre des parties contractantes qui se retrouve lors d'une réunion en présentiel. Cela va créer beaucoup de mécontentement.

Je crois qu'on va regarder le calendrier. On se rapproche des dates et des dates de décision et nous étudions de près également les possibilités de déplacement et de voyage. Qui va pouvoir se rendre à Seattle ? Pour le moment, on n'a pas encore ces réponses et on va devoir suivre la situation de très près.

Je ne sais pas qui a levé la main. Je crois que c'est Göran Marby.

GÖRAN MARBY :

Oui, je voulais intervenir.

Je crois qu'on va voir ce que le Conseil d'Administration va décider. C'est une décision très difficile à rependre. Je suis d'accord avec beaucoup de choses que Kurt a dites et j'espère que tout le monde ne

va pas se mettre en colère, parce qu'il faut se rendre compte que c'est une situation difficile.

Il faut penser au personnel aussi. Le personnel est dans une position tout à fait unique. On essaie de les traiter de manière tout à fait volontaire. Si vous désirez être présent, ce serait une possibilité. Mais on a des gens dans le monde entier, n'oubliez pas. Le personnel est dans 40 pays du monde. Ils viennent vous soutenir, fournissent des services informatiques. Nous avons beaucoup de soutien du personnel des quatre coins du monde. Il y a des personnes qui ne pourront peut-être pas rentrer aux États-Unis, y compris au niveau du personnel, et venir à Seattle. Donc comment allons-nous soutenir la réunion ? Et également, la question qui se pose : seront-ils à l'aise et d'accord pour se rendre à Seattle ? Donc vous voyez à quel point c'est complexe.

Il faut réfléchir aussi... Tout le monde veut se réunir, on est d'accord. Moi, je veux avoir une réunion de l'ICANN, croyez-moi. Je ne savais pas que ces réunions de l'ICANN allaient autant me manquer. Mais on parle de la vie des gens, on parle de la santé. Ce n'est pas seulement ma décision et si je suis à l'aise avec cette décision. Moi, je suis vacciné, je suis en forme. Mais il y a des personnes qui n'ont peut-être pas envie de prendre des risques et de venir à une réunion de ce type.

Je crois qu'on a un très bon Conseil d'Administration qui va pouvoir prendre une décision.

prises en compte et ce sera une décision en effet extrêmement difficile à prendre.

Moi, je suis en Australie depuis trois mois et la situation n'est pas mauvaise. Mais nous avons un problème quand même de vaccination et on ne peut pas quitter facilement le pays non plus. On est vraiment à la merci de notre gouvernement, donc c'est difficile, on ne fait pas exactement ce que l'on désire.

S'il y a vraiment un confinement qui peut revenir à la suite d'un redémarrage de l'épidémie, si on décide qu'il y a une réunion à Seattle, qu'est-ce qui se passe si quelqu'un est positif à la covid-19 ? Est-ce qu'on arrête tout ? Tout le monde repart ? Cela fait partie du débat qu'on doit avoir. Il faut réfléchir à tous les cas de figure. Je suis sûre que le Conseil d'Administration a réfléchi à cela également.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, je peux répondre.

Bien sûr, ce sont des réflexions qui ont lieu pour les Jeux olympiques. Nous sommes un grand groupe mais quand même pas aussi grand. Donc il y a des incertitudes qui demeureront.

En termes de protocole, tout sera mis au point avec les autorités locales, les autorités de santé, de sécurité, etc. tout ceci sera fait. C'est quelque chose qui est fait de toute façon d'habitude. Donc soyez bien certaine que ce sera le cas.

Certes, les risques sont plus importants aujourd'hui qu'ils ne le seront à l'avenir. Mais il y a des incertitudes qui grandissent aussi et je crois que la plus grande incertitude était de ne pas aller à Cancún. Certaines personnes sont allées à Cancún et n'ont pas pu rentrer. Donc il y a ces incertitudes qui vont peut-être évoluer.

Autre chose à prendre en compte, c'est que cette décision d'aller ou de ne pas aller à Seattle sera prise rapidement. On ne peut pas la prendre en octobre ou en septembre. Il faut la prendre rapidement. Et nous sommes à une époque où les choses sont en évolution rapide. Les pays passent du vert au orange ou au rouge et inversement, la question des vaccins qui sont nécessaires pour entrer dans ce pays et pas pour rentrer dans cet autre et pas pour revenir, etc. ; tout ceci est en évolution. C'est vraiment compliqué en termes de décisions, donc il faudra faire l'équilibre entre tous ces éléments que je viens de vous donner.

Il est tout à fait évident que les gens souhaitent se rassembler. C'est quelque chose qui fait partie de notre ADN, les réunions, non seulement les réunions officielles mais aussi les réunions parallèles pour vraiment avoir des rencontres plus personnelles. Alors soyez sûr, de toute façon, si nous le faisons, nous le ferons de manière à mettre en priorité la santé et la sécurité. Et nous le ferons également dans une collaboration étroite avec les autorités locales. Je crois que c'est surtout cela qu'il faut communiquer.

GÖRAN MARBY :

Je n'ai rien à ajouter. C'est cela.

BECKY BARR : Je crois que je vois une autre main levée. Je ne sais pas qui c'est.

SAM DEMETRIOU : Je crois que c'est la main de Donna.

BECKY BARR : D'accord.

SAM DEMETRIOU : On aimerait vraiment se retrouver en personne.

BECKY BARR : Oui. Et je vois la note dans le chat, cette question en fait va demeurer pendant longtemps. Ce n'est pas une question qui va disparaître par magie et être résolue un jour comme cela et c'est tout à fait cela ; cette question va demeurer. Et à un moment, il faudra prendre la décision de se retrouver. Et la question, c'est de savoir quand ce sera acceptable. C'est cela, la véritable question.

Kurt, je ne crois pas que nous en sommes à la moitié de la réunion puisque nous avons 90 minutes.

Mais est-ce que vous souhaitez passer au sujet suivant ?

SAM DEMETRIOU :

Oui, je pense que c'est une bonne idée. Nous comprenons tout à fait à quel point cette décision est complexe, donc nous vous souhaitons vraiment beaucoup de courage pour ceci.

L'autre sujet que nous avons choisi aujourd'hui est un sujet assez large, soit le sujet de l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons organisé une séance de sensibilisation lors de l'ICANN71 qui a attiré un bon nombre de participants. Et si je pouvais critiquer peut-être cette séance, je dirais que nous n'avons pas eu beaucoup de participation. C'est un petit peu le côté négatif. Mais il y avait quand même la participation dans la fenêtre questions et réponses.

Nous avons parlé des différents efforts entrepris par les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre et conjointement. Je sais que certaines personnes ont participé, donc nous souhaitons en débattre un petit peu. Nous avons été également en lien avec vous sur différentes questions sur lesquelles nous travaillons, donc nous souhaitons savoir si vous avez des réactions par rapport à cette séance, par rapport au travail que nous effectuons de manière plus large et également de manière plus large, savoir si le Conseil pense que le travail que nous effectuons est aligné avec le sens général dans lequel la communauté doit avancer par rapport à ce sujet assez large et peut-être un peu insaisissable.

Les différents responsables des groupes de travail sont également présents, donc ils pourront répondre aux questions sur les sujets peut-être plus spécifiques.

BECKY BURR :

Je voudrais démarrer par vous répondre ainsi.

Pour moi, cette séance... même s'il n'y a pas eu beaucoup de personnes qui ont pris la parole, il y avait quand même beaucoup d'activité dans le chat. Et pour moi, cette séance a été très intéressante. Il y a eu beaucoup d'informations tout à fait concrètes qui ont été communiquées. Et j'avais l'impression que les gens ne participaient pas verbalement, mais ils étaient quand même tout à fait intéressés – en tout cas, c'est ce que j'ai retenu de cette séance, qu'il y avait une conversation, qu'il y avait beaucoup d'informations qui ont été communiquées et que les gens ont apprécié les informations livrées.

Et je crois que le ton de la conversation était tout à fait positif et ce n'est pas toujours le cas. J'ai eu l'impression que les gens s'écoutaient les uns les autres, quels que soient les points de vue. Les parties contractantes écoutaient, d'autres parties de la communauté démontraient leur écoute par leurs questions. Donc en ce qui me concerne, je vous félicite. Je dirais également de continuer sur cette lancée.

Y a-t-il d'autres membres du Conseil d'Administration qui souhaitent réagir par rapport à cette séance ? Je ne vois pas de main. Maarten peut-être ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Sarah d'abord s'il vous plaît.

SARAH DEUTSCH :

J'ai écouté la séance après en ligne et j'ai trouvé que vous avez fait un excellent travail comme Becky l'a dit. Je pense que le ton était tout à fait juste, qu'il démontrait d'un esprit vraiment coopératif, de communication, et je pense que c'est ce type de discussions qui justement peuvent aider le reste de la communauté à progresser. Donc du point de vue du Conseil d'Administration, je pense que c'est une excellente première étape dans ce sens.

Je sais que tout le monde n'a pas eu l'opportunité de l'écouter mais pour moi, c'était vraiment une bonne séance et je crois que l'enjeu à l'avenir sera de pouvoir se mettre d'accord sur la définition de l'utilisation malveillante du DNS, son champ d'application. Mais je pense que vous avez bien démarré le travail et bien lancé la discussion. Donc félicitations.

BECKY BURR :

Sarah, peut-être que vous pourriez donner davantage de détails sur ce que fait le Conseil d'Administration là-dessus ? Je pense que cela nous aiderait à répondre à la question sur l'alignement.

SARAH DEUTSCH :

Oui, merci. Il y a plusieurs choses de notre côté. Effectivement, nous allons vous faire un petit point.

Tout d'abord, du côté du Conseil d'Administration, avec Becky, nous avons organisé plusieurs discussions sur l'utilisation malveillante du DNS. Le Conseil d'Administration je crois comprend déjà bien toute la complexité de cette question.

Nous sommes également, dans le cadre d'un comité sur la gouvernance, en train de mettre en place un groupe caucus sur l'utilisation malveillante du DNS. Vous savez peut-être que ces groupes caucus ne sont pas créés pour tout, ils sont créés pour les questions importantes ; donc cela vous montre à quel point le Conseil d'Administration prend cette question vraiment au sérieux.

Vous le savez sans doute, mais certains des points que nous suivons incluent les efforts de l'organisation sur les menaces relatives à la sécurité du DNS, tout ce qui est phishing, spam, logiciels malveillants, etc. Donc nous essayons d'élargir le programme DAAR pour davantage de travail avec les bureaux d'enregistrement.

Nous avons également le projet SFICR que nous surveillons pour la question de la diversité. C'est un exemple par rapport aux noms de domaine relatifs à la covid-19 et à leur élargissement dans ce cadre de ce projet sur la diversité.

Nous avons hâte de poursuivre la discussion avec la communauté sur ces questions. Merci encore pour votre travail là-dessus. Nous regardons les différentes parties, les différents rôles de ces différents acteurs et nous essayons de voir quelles sont les solutions, les solutions de meilleures pratiques à l'ICANN, les solutions aussi externes. Il y a donc différents niveaux. Nous observons ce qui se passe de manière globale, mais ce qui nous intéresse, c'est en particulier notre mission et les statuts constitutifs de l'ICANN et leur intersection. Nous pensons que tout le monde a un rôle à jouer ; nous

souhaitons donc jouer notre propre rôle en respectant celui de la communauté sur ces questions.

Je vais m'arrêter là. Becky.

BECKY BURR :

Merci Sam.

Par rapport à ce dernier point, une des choses que le Conseil d'Administration fait dans son analyse approfondie, c'est que nous souhaitons réellement comprendre et élaborer un moyen de mesurer les différentes parties de l'écosystème, les différents aspects sur l'utilisation malveillante du DNS pour savoir qui est mieux situé, qui a l'autorité nécessaire pour s'en occuper. Donc plutôt que de passer beaucoup de temps à se concentrer sur une définition de ce qui est et de ce qui n'est pas une utilisation malveillante du DNS, on veut se concentrer sur les responsabilités, les compétences et les droits où l'autorité se trouve pour traiter de ceci dans l'écosystème. Cela me semble une bonne approche pour l'avenir.

Brian.

BRIAN CIMBOLIC :

Merci Becky. J'aimerais rebondir sur ce que vous venez de dire, cette approche que vous décrivez. C'est un petit peu ce que nous avons fait au sein de notre groupe de travail sur l'utilisation malveillante du DNS à la CPH. Vous savez que nous avons une définition qui a été approuvée par la CPH qui a été mentionnée tout à l'heure sur

l'utilisation malveillante du DNS. Ce qui est utile dans le cadre de ce ton de collaboration, c'est de savoir qu'il y a d'autres questions, d'autres questions dont on peut parler et qui ne donneront pas lieu nécessairement à un accord même si on multiplie les séances par rapport à cela et on peut continuer la conversation.

Mais nous savons qu'il y a des choses qui sont difficiles pour toute la communauté. Donc plus nous investissons d'efforts au sein du groupe de travail mais également au sein du sous-groupe que vous venez de mentionner au Conseil d'Administration, plus nous considérons ces questions qui sont peut-être controversées mais surtout qui ont un impact, plus je pense que nous avancerons.

BECKY BURR :

Merci Brian.

Et je dois dire, j'ai noté différentes personnes qui participent et qui reconnaissent cet esprit d'implication pratique, de participation des parties contractantes. Nous venons de terminer un appel avec la CSG et nous avons entendu leur appréciation par rapport à ces initiatives des parties contractantes. Il reste encore beaucoup de choses à faire, c'est vrai, nous le reconnaissons, mais je crois que c'est une conversation qui aidera la communauté à se comprendre et à se retrouver sur un point d'accord. Je pense que c'est un prérequis pour la conversation sur la discussion sur l'élaboration de politiques qui pourrait être utile. Simplement, il faut que tout le monde soit mis d'accord sur les principes avant d'avancer. Donc je crois que c'est utile.

Maarten, vous voulez prendre la parole ?

MAARTEN BOTTERMAN : Je voulais noter que Donna Austin avait levé la main.

BECKY BARR : Merci beaucoup. Parfois, je vois des mains se lever, parfois pas. Merci beaucoup de ces informations.

Donc Pat.

PAT KANE : C'est une ancienne main, désolé.

BECKY BARR : Donna.

DONNA AUSTIN : Merci. Vous m'entendez ?

BECKY BARR : Oui, allez-y.

DONNA AUSTIN : Je crois que si l'on réfléchit aux séances plénières qu'on a eues il y a de cela quatre mois, on parlait beaucoup d'utilisation malveillante du DNS avec beaucoup d'anxiété. Je pense qu'on a beaucoup avancé

depuis et qu'il y a vraiment un débat actuellement et que la conversation avance bien.

Mais sur le dernier point, en ce qui concerne le PDP et la perspective des parties contractantes, je crois qu'il y a toujours une question qui se pose : quel est le problème qu'on essaie de résoudre ? Je suis consciente du fait que le GAC a des avis qui recommandent qu'on ait un PDP ou qu'on ait une résolution du problème de l'utilisation malveillante avant une nouvelle série de gTLD. Donc je crois qu'il est important de réfléchir à cela.

BECKY BURR :

Oui, en effet, nous avons eu des conseils de ce type qu'en effet on doit résoudre tous les problèmes sur l'utilisation malveillante avant de lancer une nouvelle série. Cela paraît difficile et je crois qu'il va falloir qu'on définisse un petit peu mieux ce que cela veut dire.

Et certainement, il y a des débats à ce sujet en ce moment-même. Je crois que c'est une question très pratique et on doit avoir un débat pragmatique. Est-ce qu'on peut faire quelque chose d'utile en développant un PDP ? Je crois que pour le moment, c'est en effet un prérequis nécessaire. Mais je pense également que la communauté envisage diverses approches et que nous allons devoir à un moment ou à un autre conclure.

Je sais que vous travaillez avec OCTO pour mieux comprendre, avec le système DAAR de signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine, quelles sont les réponses que vous obtenez lorsque

vous êtes notifiés d'utilisation malveillante, comment cela se passe pour vous. Donc je crois qu'en effet, on doit être plus clairs au niveau de ce que résoudre ces problèmes veut dire.

JIM GALVIN :

Je voulais rebondir sur quelque chose qu'a dit Donna.

Une de mes questions favorites sur l'utilisation malveillante, c'est « Quels problèmes essayons-nous de résoudre ? » Cela fait près de deux ans qu'on y réfléchit. On a eu un sommet sur le DNS et on a eu un forum public là-dessus. Et j'aimerais souligner ce que vous avez dit, Becky, et encourager plus de débats sur ce que veut dire résoudre les problèmes, pas seulement quels problèmes on résout mais quels sont les indicateurs qui vont nous montrer qu'on a bien résolu les problèmes. Dans la communauté, on parle beaucoup d'utilisation malveillante du DNS.

Ce que je pense et ce que j'ai comme objectif, c'est que le groupe de travail que nous avons sur le DNS au niveau des bureaux d'enregistrement nous indique qu'il y a beaucoup d'activités et on attire l'attention sur notre travail. Il y a beaucoup de personnes qui disent qu'il y a un problème, mais elles ont une perspective très précise sur la question. Donc je pense que le Conseil d'Administration doit essayer de se concentrer sur quelque chose de plus global.

Il faut être prudent quand on a des perspectives individuelles sur un point. Notre objectif, c'est de montrer qu'il y a beaucoup d'activités, qu'il se passe beaucoup de choses. Mais ce que nous pensons, c'est

que dans le cadre des attributions de l'ICANN, on a l'attention sur les problèmes d'utilisation malveillante du DNS. Donc nous avons besoin d'une définition dans nos contrats mais également plus largement. Cela, on doit le souligner et nous devons bien réfléchir à l'aspect spécifique de ces conseils. Est-ce que véritablement on a une perspective globale qui nous provient avec ces conseils ? OU bien est-ce qu'on a quelque chose de très spécifique ?

Donc il y a beaucoup de projets concernant l'utilisation malveillante du DNS, mais est-ce que cela revient dans le cadre de l'ICANN et de ses attributions ? Ou bien est-ce que c'est ce que chaque personne pense sur ce qui devrait être fait pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS ?

BECKY BURR :

Oui, c'est exactement ce que je voulais souligner. Je crois que la communauté doit parler beaucoup plus d'une seule voix. Et je crois qu'il est utile pour la communauté d'écouter les points de vue des parties contractantes sur ces thématiques et les approches potentielles pour réagir à ces utilisations malveillantes du DNS et pour s'assurer que ce type de problèmes soient mieux compris et de voir également ce que l'ICANN peut faire dans le cadre de ses attributions et de voir qui peut jouer quel rôle précis.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Je vois que Jeff... Vous voulez prendre la parole ?

Et je pense également que le commentaire de Donna – la tolérance zéro, c'est vraiment impossible. La tolérance zéro ne sera jamais atteinte au niveau de l'utilisation malveillante du DNS. Donc communiquons là-dessus. C'est une question de perception je pense. On a l'impression que tout va mal. Ce n'est pas la réalité lorsqu'on regarde les chiffres de l'utilisation malveillante du DNS. Il y a des faits qui existent et je crois qu'il faut se reposer sur ces faits. Et je pense qu'au niveau des parties contractantes, c'est ce qui est effectué et ce qui a été effectué durant cette séance spécialisée sur le travail qui est fait pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS.

Je vois qu'il y a beaucoup de commentaires dans le chat. Je crois qu'il y a des personnes qui veulent prendre la parole. Jeff Neuman veut prendre la parole.

JEFF NEUMAN :

Oui, merci beaucoup. Désolé. J'avais mis mes commentaires pour les panelistes et pas pour tout le monde. J'étais un petit peu confus dans le chat.

Ce que je disais, c'est que ma perception, c'est que ceux qui donnent des conseils pour remettre à plus tard une série de nouveaux gTLD espèrent que l'ICANN amende les contrats, ait des nouveaux contrats pour les nouveaux gTLD qui pourraient être de nouveaux contrats pour le renouvellement de certains gTLD. C'est important que le Conseil d'Administration dise que ce n'est pas la manière dont on doit développer des politiques à l'avenir. En 2012, c'était comme cela, mais

ce n'est pas une situation idéale, ce n'est pas un mécanisme qui convient d'avoir des politiques si générales.

Le message doit provenir du Conseil d'Administration. Je crois qu'on a toujours ces conseils qui arrivent et on remet toujours à plus tard cette nouvelle série de gTLD. On a toujours de plus en plus de critères avant d'avoir une nouvelle série. Cela ne fait aucun sens, véritablement, parce que si on essaie de stimuler la concurrence, il ne faut pas rendre les choses plus difficiles parce que là, on ne stimule pas du tout la concurrence, au contraire. Il faudrait donner des incitations pour qu'on aille plus vite. Je ne dis pas qu'il faille faire cela, mais ce que j'explique, c'est qu'il serait important que le Conseil d'Administration ait un message indiquant que cela va être différent par rapport à 2012. Et on ne va pas utiliser cela pour faire des politiques par contrat.

BECKY BURR :

Merci Jeff. Je crois que Göran est bien au courant de la situation également.

Nous avons entendu des choses très claires sur les négociations contractuelles entre ICANN Org et les parties contractantes et le rôle des politiques, et je crois que cette clarté est appréciée. Et j'espère que le Conseil d'Administration donne des messages plus clairs sur les responsabilités du développement des politiques par exemple en rapport avec les recommandations de révision.

Je vais donner la parole à James, puis à Maarten.

JIM GALVIN :

Merci Becky. Une nouvelle fois, j'aimerais faire deux commentaires concernant les faits et exprimer également un petit peu de prudence sur comment gérer cela.

Il y a des chiffres qui suggèrent que l'utilisation malveillante du DNS augmente. Mais ce n'est pas toujours dans le cadre de nos responsabilités de la communauté de l'ICANN. Il faut être prudents par rapport à cela.

C'est intéressant, lorsque vous avez des rapports qui existent, une des meilleures études qui est faite actuellement sur l'utilisation malveillante montre que par exemple les SMS, c'est quelque chose qui augmente beaucoup. Qu'est-ce qu'on va faire sur le SMS ? On n'a aucun rôle à jouer dans les textos et les SMS. Donc soyons prudents lorsque l'on parle d'abus sur l'internet.

Nous devons garder à l'esprit également qu'il y a un espace très limité pour les actions que nous pouvons prendre. Et nous n'avons pas beaucoup de contrôle en fait. Il y a de mauvais acteurs et on ne les contrôle pas.

Je crois qu'il ne faut pas perdre cela de vue. Il y aura toujours des choses qui vont se passer dans ce cadre. Soyons donc prudents sur les attributions de l'ICANN, parce que je crois qu'en fin de compte, les choses peuvent paraître bien pire que l'interprétation qu'on en fait. Donc il faut bien y réfléchir. Je voulais le rappeler de nouveau de manière à ce que nous y pensions bien à l'avenir.

BECKY BURR : Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, tout à fait, James. Nous apprécions.

Bien sûr, il y a beaucoup de parties contractantes qui s'engagent réellement à bien faire les choses et à travailler pour mettre en place des pratiques qui ont un impact sur ce que l'on peut améliorer.

Bien sûr que s'il y a des mauvaises choses qui se passent là-bas, cela ne veut pas dire que cela ne nous concerne pas du tout. Il nous faut quand même bien faire notre travail chez nous. Mais si vous avez davantage de clarté sur ce qu'on peut faire, je crois qu'à un moment ou à un autre, le Conseil d'Administration serait intéressé de voir à quoi cela pourrait ressembler sous forme de politiques.

Et par rapport aux mesures d'urgence, si on peut faire quelque chose pour s'assurer que non seulement les parties sont engagées à bien faire les choses mais également que les parties contractantes définissent des priorités qui soient bien définies, je crois que de toute façon, il y a le PDP. Donc j'aimerais bien savoir ce qu'on pourrait faire pour solidifier les bonnes pratiques.

Kurt avait la main levée.

BECKY BURR : J'ai vu la main, mais...

KURT PRITZ :

Je suis bien content que vous ayez dit cela Maarten parce que ceci fait le lien avec ce que je voulais dire, que vous mettiez en lien le PDP avec ce qui se passe au niveau de ce groupe de travail sur l'utilisation malveillante du DNS et l'implication d'autres membres de la communauté.

Le PDP, nous savons maintenant, ce n'est pas notre environnement, mais le PDP prend trois à cinq ans à mettre en œuvre. Les solutions sont celles du dénominateur commun, donc quels sont les mécanismes anti-abus sur lesquels on se met tous d'accord ?

Lorsque je le compare aux efforts actuels qui ont déjà mené à des résultats intermédiaires immédiats, nous avons des publications pour les parties contractantes et si vous travaillez dans ce domaine, il y a des améliorations au DAAR. Il y a également tout le programme de notificateurs de confiance. Aujourd'hui, je crois qu'il y a eu aussi des publications sur le travail qui a été effectué par rapport aux algorithmes des noms dérivés ; ce sera quelque chose de très important je crois. Et je crois en fin de compte qu'il y aura des améliorations plus rapides, pas par toutes les parties contractantes, mais par beaucoup d'entre elles. Et ceci pourra mener à une adoption par tous. Et pour ceux qui n'adopteront pas, cela nous dira qui ils sont réellement.

Je crois que ce n'est pas le processus de politiques de l'ICANN. C'est le processus multipartite de l'ICANN qui mènera à une réponse plus rapide. Vous savez, les parties contractantes ont toujours besoin de

davantage de ressources et je pense qu'un PDP prendrait les ressources qui sont investies ici.

J'ai d'autres choses à dire, mais je vais m'arrêter là-dessus. Merci beaucoup.

BECKY BURR : Merci Kurt.

Et merci Avri de m'avoir expliqué comment gérer les mains levées.

Je ne sais pas si nous souhaitons parler des changements contractuels, passer à la suite.

GÖRAN MARBY : Je crois qu'il y avait une question dans le chat et j'ai demandé à David Conrad de nous aider à répondre aux questions.

DAVID CONRAD : Oui, j'ai répondu dans le chat à la question par rapport aux identificateurs des bureaux d'enregistrement et aux contrats. Et bien sûr... Excusez-moi, j'ai envoyé la réponse uniquement aux panelistes, donc désolé.

BECKY BURR : Alors vous pouvez répondre à l'oral ?

DAVID CONRAD : Oui.

C'est nécessaire parce que la spécification 4 section 3.1 limite l'utilisation des données d'enregistrement détaillées pour vérifier la stabilité des services et pour faciliter les vérifications de conformité pour les bureaux d'enregistrement accrédités. DAAR ne tombe pas là-dedans. On pourrait envoyer la requête, le service WHOIS pour toutes les données, mais logistiquement, ce n'est pas vraiment faisable, surtout à cause des limites de débit et la quantité de demandes qui devraient être envoyées.

Donc comme Göran l'a sans doute indiqué, nous avons un modèle de contrat avec Verisign qui permet de faciliter la recherche de la stabilité sur le DNS. Je ne sais pas exactement comment on l'a formulé. Et c'est quelque chose qu'on va demander aux autres opérateurs de registre.

GÖRAN MARBY : Je peux ajouter quelque chose ?

DAVID CONRAD : Oui, bien sûr.

GÖRAN MARBY : Nous avons pris très au sérieux pendant l'ICANN70 ce que vous et les parties contractantes nous ont dit. Que pouvons-nous faire pour améliorer les choses ? Et cela, c'est une petite suggestion dans cet esprit.

Nous espérons que c'est quelque chose qui pourra permettre d'améliorer le système DAAR. Souvent, on peut utiliser une référence

par rapport à la quantité d'abus qui existent ou de mauvais acteurs.
Donc merci d'avoir pris ceci en considération.

BECKY BURR : J'espère que cela répond à la question.

Et Brian, je vois votre main.

BRIAN CIMBOLIC : Merci beaucoup, merci Becky. Merci Göran. Je parle en mon propre nom, je ne parle pas au nom du groupe de travail sur l'utilisation malveillante.

L'ICANN a les données. Est-ce qu'on ne pourrait pas simplement les utiliser ? C'était la question. Du point de vue des contrats, l'ICANN peut faire ce que les parties contractantes souhaitent, mais simplement, l'ICANN a une démarche un peu étroite des contrats. Donc ce n'est pas dans notre intérêt de dire : « Oui, si on lit les choses comme cela, on peut les faire comme on veut. » Il faut passer par le processus adéquat. Je crois que c'est important. Et j'apprécie que ce soit une clarification qui, pour l'ICANN, ne fait pas partie de la manière dont on gère les données actuellement.

Par rapport à l'autre question, je crois que de manière très large, on est d'accord du point de vue des discussions avec les opérateurs de registre. Il semblerait que dans le groupe plus large à la CPH, je pense que c'est une bonne question de faire correspondre le DAAR, donc un

cadre pour gérer les abus, et tous les efforts à la CPH sont basés sur ceci.

Les abus, il faut les gérer au niveau le plus proche de l'occurrence. Cela ne veut pas nécessaire dire de faire le suivi au niveau du TLD de l'opérateur de registre, mais de comprendre au niveau des enregistrements ce qui se passe.

Donc du point de vue de la substance, je pense que ceci est tout à fait logique. C'est ce que je souhaitais dire là-dessus.

BECKY BURR :

Merci Brian.

Ashley.

ASHLEY HEINEMAN :

Je n'avais pas compris qu'on était déjà passé au sujet 3, mais apparemment nous y sommes déjà bien engagés, donc je vais apporter mon point de vue.

Je souhaitais mettre l'accent sur le fait qu'en tant que membres, nous n'avons pas eu l'opportunité d'en parler dans le détail, donc je dois être très claire là-dessus.

Je pense qu'à la base, du point de vue des bureaux d'enregistrement, c'est intéressant de mettre les données dans le DAAR, donc on ne fait plus rien. Mais ceci étant, j'apprécie l'opportunité que l'ICANN nous

pose cette question de manière à ce que nous puissions poser nos questions et demander davantage de détails.

Cela semble relativement simple, mais nous avons quand même beaucoup de questions comme vous le voyez dans le cadre de cette conversation sur le pourquoi de cette démarche, sur mieux comprendre. Et ceci ressort d'une négociation entre Verisign et l'ICANN et nous n'en avons pas fait partie. Donc nous aimerions mieux comprendre le pourquoi. On aimerait bien pouvoir appuyer, mais il nous faudrait mieux comprendre les choses avant de plus avancer.

Je m'arrête là. Merci et nous en reparlerons.

BECKY BURR :

Je pars du principe que ces conversations auront lieu. Et nous serons très heureux d'en parler.

Sam.

SAM DEMETRIOU :

Merci. Merci Russ également.

Je note que c'est quelque chose – et Brian y a fait allusion tout à l'heure, il ne l'a pas dit très clairement – que David, John et d'autres ont mentionné lors de notre groupe de travail il y a un certain temps, notre groupe sur l'utilisation malveillante du DNS. Donc de notre côté, nous comprenons bien la question, nous sommes d'accord sur le principe je crois. Il y a beaucoup d'accord par rapport à la formulation. L'accord n'est pas total. Mais la seule chose que je souhaite noter,

c'est que nous comprenons que le moyen d'arriver à ce changement contractuel doit être pris en considération. La question doit être prise en considération. Russ, le sait, il va sensibiliser.

Donc pour résumer, par rapport aux opérateurs de registre, notre sentiment, c'est que nous sommes d'accord sur le principe, mais il nous faut un petit peu mettre la main à la pâte et voir ce qui doit réellement être fait dans la pratique. Russ, tout à fait d'accord pour que vous veniez parler à notre groupe pour qu'on puisse voir comment mettre ceci en œuvre.

BECKY BURR : Je crois que Russ est là. Je ne sais pas s'il est prêt à aller s'adresser à un des groupes ou aux deux groupes.

GÖRAN MARBY : Oui, il sera ravi d'y aller, il parlera aux deux groupes.

BECKY BURR : Très bien.

Je ne vois pas d'autres mains levées sur cette question.

SAM DEMETRIOU : Becky, je crois qu'il y a des questions. Je suis désolée, j'ai du mal à suivre le chat tout en parlant, mais apparemment il y a des questions sur l'utilisation des données par les parties tierces dans le cadre de cet

arrangement. Peut-être que David ou quelqu'un d'autre pourrait répondre à ces questions puisqu'il nous reste quelques minutes.

DAVID CONRAD :

L'utilisation par les parties tierces. Ce dont on parle, c'est des données avec l'identificateur. Et il n'y a pas de mécanisme qui permettrait à ces données de fuir. Nous avons un sous-traitant qui s'occupe de ce travail pour nous. La plateforme DAAR est hébergée par cet entrepreneur, donc ces données ne pourraient pas quitter leur système.

C'est étrange que ce sont des données auxquelles on peut avoir accès par le WHOIS, donc de manière publique, et les gens le font tout le temps. Mais dans le cadre de ce projet, de ce système, ce ne serait possible. Donc en termes d'accès par des parties tierces aux données que nous détenons, ce ne serait pas un problème parce qu'elles seraient limitées par l'accord que nous avons avec notre sous-traitant. Mais en fait, ces données sont déjà disponibles aux parties tierces, si vous comprenez ce que je veux dire.

SAM DEMETRIOU :

Très bien, merci David.

Il y a d'autres questions ? Vous voulez peut-être lever la main pour des questions ? Allez-y, Maxim.

MAXIM ALZOBA :

Tout d'abord, je ne sais pas si on doit donner des informations pour tous les noms, parce que DAAR, c'est pour les noms de domaine qui

BECKY BURR : Jeff, vous avez la parole.

JEFF NEUMAN : Oui, merci Becky.

BECKY BURR : Non, allez-y Jeff. Vous avez la parole.

JEFF NEUMAN : Au niveau des registres, j'ai du mal à me souvenir de tout cela, mais le concept d'utiliser les données pour travailler avec le DAAR, c'est une bonne idée en effet. Je crois que certains d'entre nous hésitent un petit peu par rapport au terme utilisé, « stabilité opérationnelle du DNS », parce que c'est très large. Et ce terme est en rapport avec l'accord avec Verisign. C'est formulé de cette manière et j'admets que je ne suis pas au courant de tout. C'est pour cela je crois qu'il y a une certaine hésitation par rapport à ce libellé qui serait le même que pour l'accord qui existe. « Pour objet d'utilisation de DAAR », je crois qu'il y aurait des termes plus faciles à trouver plutôt que de parler de cette catégorie pour la stabilité opérationnelle du DNS.

BECKY BURR : Merci Jeff.

Brian, puis Maxim.

BRIAN CIMOLIC :

Merci Becky. Je me ferai l'écho de ce qui a été dit, et dans le chat également.

Ce sont des données publiques disponibles. Ce que l'on demande, c'est au niveau des registres. Il n'y a pas d'amendement proposé au niveau des bureaux d'enregistrement, c'est uniquement pour les registres. Donc la demande est pour les registres.

Qu'est-ce qu'on demande ? Est-ce qu'on doit fournir des données supplémentaires ? Non, ce sont des données que nous fournissons déjà à l'ICANN au niveau opérationnel ; il n'y aura rien de changé. C'est seulement comment l'ICANN utilise ces données en ce qui concerne le rapport DAAR.

Il semble qu'on soit d'accord. C'est bien d'avoir ce système de mappage. C'est nouveau pour beaucoup d'entre nous, donc réfléchissons un petit peu à cela, voyons les termes proposés. C'est quelque chose d'assez simple en fait. On a les données, c'est uniquement limité aux données BRDA simplement pour les rapports DAAR. Ce n'est pas quelque chose de très important que nous demandons. Mais un amendement contractuel, évidemment, ce serait quelque chose de beaucoup plus important. Mais vraiment, ce que l'on demande, c'est quelque chose de très simple. Et je crois qu'on peut tous tomber d'accord là-dessus.

BECKY BURR :

Maxim ?

MAXIM ALZOBA : Le besoin de calculer le nombre total par bureau d'enregistrement, c'est disponible puisque c'est dans les rapports mensuels des registres. Je pense que le département de l'ICANN pourrait tout simplement nous donner ces chiffres et se baser sur ces chiffres.

BECKY BURR : David.

DAVID CONRAD : Oui, chaque mois, on a des chiffres des rapports DAAR. Et en effet, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les calendriers sont un petit peu différents aussi.

BECKY BURR : Merci.

Est-ce qu'il y a d'autres questions? Je crois que c'est un bon lancement de conversation. Jeff, vous avez la parole.

JEFF NEUMAN : Oui, cela me prend quelque temps pour allumer mon micro.

Oui, tout à fait d'accord. Entre temps, l'ICANN ne va pas utiliser les données pour cet objectif jusqu'à ce que l'on obtienne l'amendement? Parce que je crois que beaucoup d'entre nous – je ne dirais pas nous tous – croyons que c'est tout à fait juste de demander

cela et je pense qu'on est d'accord sur ce concept. On est d'accord, mais il faut tomber d'accord sur l'amendement. On veut s'assurer que l'ICANN continue son travail et peut-être travaille à un libellé possible pour que l'on puisse tomber d'accord sur cet amendement.

BECKY BURR :

Merci Jeff.

D'accord, donc je vais conclure.

J'aimerais vous remercier toutes et tous au niveau de la chambre des parties contractantes. On a eu un bon débat aujourd'hui et je crois que nous avons trouvé des terrains d'entente. Nous savons que nous avons besoin de plus de forums de ce type, de débats de ce type, et j'espère que nous pourrions le faire en présentiel à un moment ou à un autre. Nous apprenons beaucoup en ce moment, en travaillant de cette manière, en dialoguant ainsi. Et merci donc à toutes et à tous pour cet échange.

Maarten, vous voulez conclure avant de donner la parole à Ashley ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui.

J'apprécie beaucoup en effet. Et Becky, merci d'avoir modéré ce débat. Merci d'avoir eu une bonne discussion aujourd'hui. On apprécie beaucoup tout le travail que vous effectuez. Il faut faire de notre mieux et avoir les meilleurs résultats possibles à la suite de ces débats. Je crois que le processus doit toujours être équitable. On ne décide pas

dans une pièce sombre et en toute solitude, nous travaillons ensemble et nous apprécions cela. Et nous continuons à travailler de cette manière.

Merci.

BECKY BURR : Ashley et Sam.

SAM DEMETRIOU : Ashley.

ASHLEY HEINEMAN : J'aimerais dire que oui, cela a été très utile. Je pense que c'était positif, mais nous voyons quand même qu'il y a encore un petit manque de confiance. Je crois qu'il faut dépasser ce manque de confiance parce qu'il faut penser en dehors du cadre de référence habituel et je crois que notamment pour ces propositions DAAR, c'est très bien et je crois qu'on doit vraiment se mettre d'accord là-dessus.

Voilà ce que je voulais dire. Merci de cette possibilité. Cela a été une conversation tout à fait intéressante.

SAM DEMETRIOU : Oui, je suis absolument d'accord avec tout ce qui a été dit.

Au niveau de l'utilisation malveillante du DNS, il faut qu'on reste en contact. Je crois qu'on va dans la même direction, c'est important. On aura la possibilité de faire plus encore et d'obtenir vos retours.

Je conclurai en disant que Becky, je suis d'accord, on doit faire cela plus souvent. On doit parler et communiquer de manière informelle, on doit s'engager de cette manière dans des débats avant de reprendre les conversations en présentiel.

Alors merci à toutes et à tous de votre participation. Bonne chance, bonne semaine et bon été avant que l'on se retrouve d'ici peu. Merci beaucoup à toutes et à vous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]